

SEANCE DU  
18 DÉCEMBRE 2025

**Nombre de conseillers en exercice :**  
**70**

**Nombre de conseillers présents :**  
**50**

**Date de convocation :**  
**12 décembre 2025**

**Date d'affichage :**  
**19 décembre 2025**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 18 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle EVA - 71450 BLANZY, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLET - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémie PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Nadège CANTIER - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - Mme Chantal LEBEAU - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Guy MIKOŁAJSKI - M. Félix MORENO - Mme Viviane PERRIN - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

**CONSEILLERS**

**OBJET :**  
**LE CREUSOT - Travaux d'aménagement de la Place Schneider - Autorisation de signature d'une modification n°1 au marché 2403703PAP - Espaces verts - mobilier urbain**

**Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 60**

**Nombre de Conseillers ayant voté pour : 60**

**Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 10**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 10**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
M. Thierry BUISSON  
M. Cyril GOMET  
M. Didier LAUBERAT  
Mme Christiane MATHOS  
M. Frédéric MARASCIA  
Mme Jeanne-Danièle PICARD  
M. Jean PISSELOUP  
M. Laurent SELVEZ  
Mme Fabrice VESVRES  
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)  
M. DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)  
Mme LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN)  
Mme MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT)  
M. MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI)  
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)  
M. PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES)  
Mme SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Michel CHAVOT



Vu l'article R.2194-8 du Code de la commande publique relatif à la modification du marché,

Vu la décision du bureau communautaire n°23SGADB0009 en date du 26 janvier 2023 approuvant le programme d'aménagement de la place Schneider,

Vu la délibération du conseil communautaire n°24SGADL0094 en date du 27 juin 2024 autorisant à titre préalable, la signature des marchés publics de travaux d'aménagement de la place Schneider,

Vu le marché n°2403703PAP conclu avec l'entreprise ID VERDE pour le lot 3 espaces verts – mobiliers urbains,

Le rapporteur expose :

Le programme d'aménagement des espaces publics de la place Schneider, a été approuvé par décision du bureau communautaire le 26 janvier 2023.

La Communauté Urbaine Le Creusot Montceau a confié au cabinet ZCCS une mission de maîtrise d'œuvre, se rapportant à l'aménagement de la Place Schneider, avec comme objectif de créer un véritable lieu de vie, d'espace de centralité patrimoniale, qui fasse le lien entre son environnement urbain et paysager et qui soit également une ouverture sur le campus, le jardin des terrasses et la Plaine des Riaux.

Les enjeux du projet associent l'amélioration du cadre de vie, la prise en compte des mobilités actives et la mise en valeur des rives commerçantes.

Par marché n°2403703PAP, les travaux d'espaces verts – mobiliers urbain ont été confiés à l'entreprise ID VERDE pour un montant de 639 976,09 € HT.

En cours de chantier des adaptations ont été nécessaires, ces travaux complémentaires intègrent notamment :

- L'adaptation des massifs végétalisés, d'une part à l'implantation de l'œuvre d'art, et d'autre part au repositionnement des conteneurs enterrés rue Marcel Sembat
- Le remplacement des blocs marche, prévus au lot 1, par du mobilier urbain de protection (potelets -arceaux)

La plus-value de rémunération pour ces travaux supplémentaires s'élève à 17 505.6 € HT, soit 21 006.72 € TTC, et nécessite donc l'établissement d'une modification n°1 au marché 2403703PAP.

Compte tenu de ces nouvelles prestations, le montant total du marché est porté à 657 481.69 € HT soit 788 978.03 € TTC, soit une augmentation de 2.735 %.

Il convient d'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation à signer une modification n° 1 au marché n°2403703PAP.

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics, à

signer une modification n°1 au marché n°2403703PAP conclu avec l'entreprise ID VERDE, à la suite de travaux complémentaires, entraînant une hausse de 17 505,60 € HT passant ainsi le nouveau montant du marché à 657 481,69 € HT, soit 788 978,03 € TTC, et générant une hausse de 2,735 %.

- De prélever les dépenses afférentes sur les crédits inscrits sur la ligne correspondante au budget de la CUCM.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 19 décembre 2025  
et publié, affiché ou notifié le 19 décembre 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

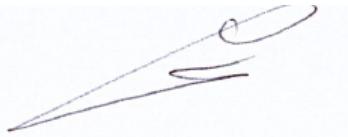
LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Vice-Président,  
Jean-François JAUNET



LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Vice-Président,  
Jean-François JAUNET



Le secrétaire de séance,  
Michel CHAVOT



MARCHES PUBLICS

**EXE10**

**AVENANT N° 1<sup>1</sup>**

*Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.*

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)*

Communauté Urbaine Le Creusot Montceau  
BP 90069  
71206 Le Creusot Cedex

**B - Identification du titulaire du marché public**

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]*

**ID VERDE**  
**75 route des Combes**  
**71000 VARENNES LES MACON**

**C - Objet du marché public**

**□ Objet du marché public:**

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)*

2403703PAP – LE CREUSOT – Travaux d'aménagement de la place Schneider– lot 3 : Espaces verts – mobilier urbain

*Article R.2194-8 du Code de la Commande publique*

**□ Date de la notification du marché public : 26/09/2024**

**□ Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 639 976,09 €
- Montant TTC : 767 971,31 €

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## D - Objet de l'avenant

□ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le programme d'aménagement des espaces publics de la place Schneider, a été approuvé par décision du bureau communautaire le 26 janvier 2023.

La Communauté Urbaine Le Creusot Montceau a confié au cabinet ZCCS une mission de maîtrise d'œuvre, se rapportant à l'aménagement de la Place Schneider, avec comme objectif de créer un véritable lieu de vie, d'espace de centralité patrimoniale, qui fasse le lien entre son environnement urbain et paysager et qui soit également une ouverture sur le campus, le jardin des terrasses et la Plaine des Riaux.

Les enjeux du projet associent l'amélioration du cadre de vie, la prise en compte des mobilités actives et la mise en valeur des rives commerçantes.

Par marché n° 2403703PAP, les travaux d'espaces verts – mobilier urbain ont été confiés à l'entreprise ID VERDE pour un montant de 639 976,09 € HT.

En cours de chantier des adaptations ont été nécessaires, ces travaux complémentaires intègrent notamment :

- L'adaptation des massifs végétalisés d'une part à l'implantation de l'œuvre d'art et d'autre part au repositionnement des conteneurs enterrés rue Sembat
- Le remplacement des blocs marche, prévus au lot 1, par du mobilier urbain de protection (potelets -arceaux)

La plus-value de rémunération pour ces travaux supplémentaires s'élève à 17 505.6 € HT soit 21 006.72 € TTC et nécessite donc l'établissement d'une modification n° 1 au marché 2403703PAP.

Compte tenu de ces nouvelles prestations, le montant total du marché est porté à 657 481.69 € HT soit 788 978.03 € TTC, soit une augmentation de 2.735 %

Le présent avenant est réputé couvrir de manière globale, forfaitaire et définitive l'ensemble des prestations, surcoûts ou contestations que l'entreprise ID VERDE pourrait être amenée à formuler s'agissant des faits ou évènements connus mais également prévisibles à la date de la signature du présent avenant ».

Les autres clauses et conditions du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par la présente modification n°1.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT: 17 505.60 €
- Montant TTC: 21 006.72 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 2.735 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT: 657 481.69 €
- Montant TTC: 788 978,03 €

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

### Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ..... , le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)